



Ecole 24

Supplément n° 2 au BULLETIN n° 4 - 4ème trimestre 2016 - décembre - SNUipp-FSU24

Dispensé de timbrage MARSAC / Isle



Déposé le 7 décembre 2016



2016... Clap de fin d'année !

Le 1er trimestre se termine... Les vacances sont accueillies avec soulagement par les collègues, les quatre premiers mois de cette année scolaire ayant été éprouvants pour tous. Les « nouveautés » de l'année et la charge de travail qui en découle ont mobilisé le temps et l'énergie des enseignants des écoles, lesquels par leur professionnalisme font « tourner la machine », avec trop peu d'accompagnement et une absence criante de formation.

pages	SOMMAIRE
1	Édito
2	Carte scolaire
3	Humeur d'un retraité
4	Interview d'un PES
5	APC * Nouvelles carrières
6	Bulletin de syndicalisation
7	Infos rapides
8	Agenda * Ris * A retenir

Les enseignants sont en première ligne, au centre d'un système où ils doivent composer avec la hiérarchie, les parents, les élus, les partenaires professionnels et la réalité de leurs classes... Avec pour mission la réussite de tous les élèves ! De lourdes responsabilités pour une mince reconnaissance, qu'elle soit salariale ou humaine.

Pour nous, au SNUipp-FSU, comme pour nos collègues, beaucoup d'inquiétude ! Depuis la rentrée, les agressions verbales, insultes, menaces, diffamations ne cessent de se multiplier. Nous accompagnons et défendons tous les collègues qui nous sollicitent, bien souvent en situation de grande souffrance ou de détresse. Ces faits sont le résultat d'un climat social fortement dégradé, combiné à la place et au statut des enseignants et des fonctionnaires dans la société, qui en font des cibles faciles clairement désignées, notamment par le candidat issu des primaires de novembre.

La période de campagne électorale qui s'annonce relancera le débat sur l'École et l'avenir de la Fonction Publique avec les risques de dérives que cela comporte. Le SNUipp-FSU avec la FSU entend bien faire valoir son projet progressiste de transformation sociale auprès des différents candidats. Dès janvier, nous mènerons la bataille de la carte scolaire, avec pour notre département rural, prioritairement, la défense de l'école et des services publics accessibles pour tous de façon équitable.

La question qui nous anime est de savoir quelle société nous voulons pour demain, pour nos enfants, pour nous-mêmes : l'individualisme ? Le repli sur soi ? Le libéralisme avec une déréglementation ravageuse et dangereuse ? Nous opposons à cela le choix d'une société fraternelle, émancipatrice et juste, avec le partage des richesses et du travail. L'École et les services publics ont un rôle majeur pour porter ces valeurs. La stigmatisation des fonctionnaires ne créera qu'un peu plus de division dans une société déjà fortement fracturée.

Rassemblement, unité, solidarité, pour rompre l'isolement... En cette période de fêtes de fin d'année, que nous vous souhaitons joyeuses et heureuses pour toutes et tous, ces mots doivent prendre tout leur sens...

Vincent Perducat et Alain Chabrilangeas

Nous savons que beaucoup de communes ont déjà reçu des courriers de la DSDEN24 à propos de la carte scolaire, vous trouverez ci-dessous la fiche de suivi papier.

Sur notre site vous pourrez saisir votre fiche de suivi en version numérique

+ intégralité de l'article carte scolaire sur le site

 <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2569>

Fiche de suivi carte scolaire 2017

Données école

Date : Nom de l'école :
 Circonscription : Téléphone :
 Ville : Mail :
 Type école : *Mat – Elém – Primaire* Demande d'ouverture de classe : *oui / non*
 Caractéristiques : *REP RPI ZRR* Clis : *oui / non*

	2016-2017		2017-2018	
	Effectifs	Nb classe	Effectifs	Nb classe
TPS	TPS
PS	PS
MS	MS
GS	GS
CP	CP
CE1	CE1
CE2	CE2
CM1	CM1
CM2	CM2
Clis	Clis
Autres	Autres

- Une fermeture de classe entraînerait-elle le départ d'un(e) enseignant(e) titulaire d'un poste ? *oui / non*
- En cas d'ouverture, existe-t-il un local disponible ou est-il prévu d'en construire un ? *oui / non*
- Une ouverture ou un fermeture entraînerait-elle une modification de la décharge de direction ? *oui / non*
- Mesure de carte scolaire récente le cas échéant ? *Fermeture / Création* Année :
- Contact avec l'IEN sur le sujet de la carte scolaire : *oui / non*

Éléments de contexte de l'école

Direction :

- Décharge : *oui / non* si oui, volume :
- EVS Adm : *oui / non*
- Problèmes particuliers :

ASH :

- Accueillez-vous des élèves en situation de handicap ? *oui / non*
- Si oui, combien : en classe ordinaire : en CLIS : type de la Clis :
- Dans quelles conditions (accompagnement de la scolarisation, autres aides, scolarisation partielle...)

Les élèves en difficulté : (enfants en difficulté passagère ne présentant pas de handicap avéré) :

- Nombre de prises en charge RASED demandées : du Psy : en G : en E :
- Nombre de prises en charges RASED effectives : du Psy : en G : en E :

Autres informations : (accueil des enfants du voyage, ...)

.....

Autres renseignements : (historique, vie de l'école ...)

.....

**Chaque fiche de suivi est contrôlée par un représentant du SNUipp-FSU24 au CTSD et au CDEN.
 Fiche à retourner au SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26 rue Bodin - 24029 PERIGUEUX CEDEX
 Mail : snu24@snuipp.fr – tél 05 53 08 21 25**

To be or not to be...

Un vieux, un retraité, un senior, Une personne du 3ème ou du 4ème âge ?

« Sud-Ouest » publie chaque fin de semaine un numéro magazine sous format cahier. Nous avons eu droit, en ce début de trimestre, à un « 50 mag » contenant un « Cahier spécial Séniors ».

44 pages, excusez du peu ! Arrêtons-nous y un instant néanmoins, car il est intéressant de voir comment un journal de droite traite d'une question qui nous intéresse tous. Euh... « de droite » ! par ici, on dit plutôt de centre droit, ce qui n'est pas faux et présente l'avantage de prolonger les délices que nous avons ressentis pendant les primaires de la droite et du centre.

Une douzaine d'articles dans ce dossier :

- Présentation sous forme d'« interview » d'un psychosociologue de Bordeaux (1,5 page)
→ Logique ! Nous reviendrons sur cet entretien.
- Activité physique : la gym volontaire + avis d'un médecin (2 pages)
- Culture : les Universités du Temps libre (1 page)
- Tourisme : Vacances sur mesure (2 pages)
→ Jusqu'ici rien que de très « normal », le cahier spécial était sous-titré « Nos conseils pour rester en forme »
- Bien financer sa retraite (1,5 page)
→ Ah ! La rubrique « Argent », une valeur sûre.
- Santé : le thermalisme (1,5 page) + le yoga (1,5 page) + l'alimentation (1 page)
- Voyages : roulez en bus (1 page)
- Maison de retraite (1,5 page)
- Maintien à domicile (1,5 page)
- Santé : Alzheimer (2 pages)
→ Ça se gâte depuis trois rubriques, mais on s'y attendait un peu.
- Prévoyance obsèques (dernière page)
→ Eh oui ! La boucle est bouclée : on a beau tout faire pour « rester en forme », il arrive un moment où...

La pub :

Les petits curieux qui auront totalisé se seront rendu compte qu'on n'arrive pas aux 44 pages. D'abord, parce que j'ai arrondi la taille des articles et un peu négligé les grandes photos qui n'apportent rien de plus au dossier. Et surtout parce que Sud Ouest éprouve moins de difficultés à se procurer de la publicité que son confrère L'Echo par exemple.

Au total : 19 pavés occupent une bonne dizaine de pages. Je vous fais grâce des détails : cela va de la voiture au monte-escaliers, du poêle à bois à la paire de lunettes, des maisons de retraite ou de cures aux mutuelles ou assurances... privées bien sûr !

Seniors ? Vous avez dit seniors ?

Revenons, comme promis, à la page entretien avec le psychosociologue.

Elle s'ouvre par un chapeau de la rédaction du magazine :

- « On ne vieillit plus aujourd'hui comme il y a trente ans. »

→ On ne peut qu'être d'accord, même si la phrase sent un peu le truisme. Et on espère secrètement être encore d'accord... dans 30 ans !

- Les « seniors », comme il convient désormais de les appeler, sont une classe de la population à part entière....
→ Alors là non ! Peut-être cela « convient-il », mais je n'ai pas envie d'être convenable.

Mettons les choses au point :

Je, nous ne faisons pas partie de la classe des seniors, parce que cette classe n'existe pas. Pas plus que la « classe moyenne » qui a été omniprésente dans les analyses médiatiques sur les élections étatsuniennes récentes.

Pas plus, chez nous, que la « classe politique » dont on nous rebat les oreilles depuis plusieurs années. Tiens ! Petit jeu d'ailleurs : qui a inventé ce concept de classe politique ? Tiens ! Autre petit jeu : à qui ce concept de classe politique (=tous les mêmes) profite-t-il ?

Et je ne suis pas senior non plus. Je suis retraité, oui. C'est-à-dire que je bénéficie d'une place dans la société et d'un droit, acquis par d'autres, et pour lequel je me battrai pour les retraités à venir.

Je suis vieux, oui. Après avoir été jeune et d'âge mûr (belle expression), rien que de très normal. C'est le lot commun de toute espèce animale, voire végétale.

L'apport du sociologue interviewé est intéressant d'ailleurs. A la question « Qu'est-ce qu'être senior aujourd'hui ? » il répond :

- Sincèrement, je ne sais pas. Dans le sport, on est senior à 10 ans...
→ C'est vrai, j'ai été senior quand j'étais jeune.
- ...Cette appellation de « senior » nous vient des États Unis.
→ Tiens !?!
- Elle renvoie d'avantage à une notion de marketing.
→ Tiens ! (sans doute un dangereux marxiste passéiste)
- Avec l'idée que cette catégorie d'âge a accumulé du bien et est désormais susceptible de consommer autrement.
→ Voilà ! On ne peut être plus clair.

Ce qui fait que si le terme de « retraité » apparaît 3 fois encore dans l'entretien, il disparaît des 40 dernières pages du dossier.

Des retraités qui jouent un rôle familial et social, ça n'existe pas ! Qui militent dans des associations, dans des syndicats, qui sont élus, ça n'existe pas ! A moins... à moins que Sud Ouest considère que ceux-là n'ont pas besoin de « conseils pour rester en forme. »

Pour un coup, je serais d'accord : ceux qui vivent (en forme), ce sont ceux qui luttent.

Alain Delmon

PS 1- Le dossier de « 50 mag » peut être consulté au siège.
PS 2- Nous y reviendrons dans d'autres articles, mais il est intéressant de constater que les CDCA qui viennent d'être créés dans chaque département (Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie) remplacent les anciens CODERPA (Conseils Départementaux des Retraités et Personnes Âgées). Exint là aussi les retraités. Y aurait-il donc des mots (et derrière les mots des solidarités) qui font peur ? ou ne sont plus « convenables » ? Poser la question, c'est déjà y répondre... et refuser cette logique un tantinet « libérale »



Témoignage d'un(e) PES de Dordogne

Au cours de nos tournées d'écoles et de nos permanences à l'ESPE nous rencontrons nos collègues PES... Voici un témoignage parmi ceux que nous avons pu recueillir...

Comment décrirais-tu cette entrée dans le métier ?

J'ai plongé dans le grand bain! Les débuts ont été très compliqués car nous ne sommes pas du tout préparés... Ce ne sont pas les 2 jours de formation à l'ESPE avant la rentrée qui nous ont aidés. Certes on nous a donné quelques conseils mais ce sont des choses par-ci par-là qui ne nous aident pas à construire une vision d'ensemble de notre année. Quand on nous parle 2 jours avant la rentrée du choix des supports de classe, c'est très drôle! Tout est déjà commandé et livré, et la plupart d'entre nous n'a donc pas choisi les supports. Et ce n'est qu'un exemple.

Puis il y a le poids de la paperasse : demandes de RASED, dossiers GEVA-sco, organisation des APC, intervenants extérieurs, réunions... On ne sait pas remplir tout ça, on est toujours obligés de solliciter les collègues. On fait tout à la hâte sans vraiment comprendre ce que l'on fait. Quand on revient des 15 jours à l'ESPE on a l'impression d'avoir raté un train.

Que vous a-t-il manqué ?

Nous avons besoin d'aide pour construire des programmations cohérentes, un emploi du temps (ça paraît simple, mais découper le français ou les maths entre les différents sous-domaines en décidant le temps que l'on va y consacrer, ce n'est pas facile!), de conseils sur la gestion du binôme aussi. Pour poursuivre sur le binôme, c'est très compliqué pour la plupart des PES : parfois mauvaise entente, problème de répartition des tâches, problème de transmission des infos...

Certes, les PEMF sont là, mais tu n'es pas guidé comme si tu partageais la classe avec eux. On navigue à vue et on se sent très seuls...

Et à l'Espe, comment ça se passe ?

Au niveau de l'ESPE, c'est le bouquet ! On a des journées hyper-chargées. Les M2 PES sont mélangés avec les M2 étudiants donc les cours intéressent soit les uns, soit les autres, mais le plus souvent personne ! Nous avons eu une intervenante sur l'UE "Agir en contexte" sur le thème des discriminations. Elle ne savait même pas quel public elle allait

L'anonymat de ce PES est justifié par le fait que non seulement les conditions de formation sont difficiles mais que ces collègues ont l'impression qu'ils se mettent en difficulté en osant s'en emparer ou même en voulant simplement les questionner...

Le SNUipp-FSU 24 prépare une audience avec le directeur de l'ESPE de Périgueux. Dans le même temps une réunion avec les PES et les représentants des personnels sera organisée à la Bourse du Travail.

avoir en face d'elle, elle pensait venir s'adresser à des CPE en formation !!! Du coup elle nous a présenté des situations concernant des collégiens ou des lycéens. On est en cours ou en observation/pratique 8h par jour minimum et on nous demande pour le 1er semestre : un mémoire (10 pages pour fin décembre). Ceux qui arrivent du M1 l'ont déjà commencé, mais les autres qui débarquent se retrouvent pris par le temps car le 1er TD a eu lieu mi-octobre . En plus du mémoire : des séquences à préparer en sciences, en langue, il faut s'enregistrer pendant un cours que l'on donne à nos élèves et retranscrire les échanges oraux pour faire une analyse en français, préparer un projet pluridisciplinaire sur le numérique, un rapport d'analyse de sa pratique professionnelle après le passage des PESPE dans nos classes (ils viennent fin novembre, début décembre pour nous évaluer et nous donner le sujet) et d'autres cours où les modalités d'évaluations ne nous ont même pas été données. On va se retrouver noyés!!!

Quand on part en observation, on reçoit des mails avec des heures de rendez-vous qui ne tiennent pas compte des horaires des écoles. Donc on arrive en retard et on se retrouve très vite dans l'embarras...

Et l'école, les collègues, les élèves ?

Un peu de positif pour finir... Je suis bien avec mes élèves, j'aime le temps que je passe en classe avec eux même s'ils sont difficiles parfois. Je peux compter sur l'équipe de l'école et rien que pour ça je vais supporter tout le reste !

*Propos recueillis par Sophie, Sabine, Thibault
Responsables début de carrière pour le SNUipp24*



L'action APC commence à payer. Renforçons-la !

A l'occasion d'une rencontre au ministère, le SNUipp-FSU a obtenu l'ouverture de discussions sur les APC et une première reconnaissance du travail invisible.

Le 30 novembre, le SNUipp-FSU était reçu au ministère de l'Éducation nationale pour rappeler l'objectif de sa campagne sur les APC, à savoir la redéfinition du temps de travail dans l'objectif de sa réduction. Il s'est fait le porte-parole des enseignants des écoles qui, dans cette action, disent leurs questionnements autour de l'efficacité des APC mais aussi combien leur travail s'est intensifié. Des enseignants qui expriment la nécessité que soit reconnu un ensemble de tâches invisibles qui concourent pourtant, pour chacune d'elles, à la réussite de tous les élèves.

Ouverture des discussions

Le ministère a admis que la question du temps non reconnu est une préoccupation forte, et dit vouloir avancer sur ce dossier. Il s'est dit prêt à des discussions sur un élargissement du cadre des APC à des activités qui ne concerneraient pas directement un groupe d'élèves. C'est un premier pas qui va dans le sens de la demande du SNUipp-FSU, l'engagement des enseignants dans des projets, dans le travail en équipe, dans le lien avec les familles doit être reconnu et pris sur les temps d'APC. Une nouvelle rencontre, ouverte aux autres organisations syndicales est prévue dans quelques jours. Le calendrier des discussions devrait s'étaler jusqu'en mars.

Le syndicat a insisté pour que, durant cette période de dialogue, le ministère ne donne pas de directives aux DASEN pour sanctionner ou exercer des pressions sur les personnels engagés dans l'action d'arrêt des APC.

+ sur le site du Snuipp-SU24

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article2557>

- le 4 pages
- la lettre aux parents
- se connecter à espace numérique
- les lettres à la ministre
- les activités invisibles

Revalorisation, une nouvelle carrière pour les PE

Après plusieurs mois de négociations, la carrière des enseignants sera progressivement rénovée d'ici à 2020.

À partir de janvier prochain, la carrière des enseignants des écoles sera progressivement rénovée. Leur système d'évaluation sera largement modifié à partir de septembre 2017. Le SNUipp-FSU vous propose une série de fiches téléchargeables qui détaillent les différentes mesures.

Les 9 fiches thématiques à retrouver sur le site

- Les principales mesures
- Le calendrier de mise en œuvre
- Les grilles de salaire
- Les modalités de reclassement
- Conversion de l'indemnitare en indiciaire
- Les nouvelles modalités d'évaluation
- Des mesures transitoires
- Les nouvelles carrières des instituteurs et institutrices
- Le problème de la « double carrière » Instit/PE



+ sur le site du Snuipp-SU24

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article2559>



Permutations (Changer de département)

Vous souhaitez changer de département afin de rejoindre votre conjoint ou votre conjointe qui exerce une activité dans un autre département, revenir dans votre région d'attache ou encore par simple désir de changement.

Lundi 19 décembre 2016 au plus tard, retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives à la DSDEN24 (le cachet de la Poste faisant foi)

+ sur le site

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article2560>

- calendrier complet
- barème
- fiche de suivi
- Statistiques 2016
- mémo permutations



Psychologues de l'Éducation nationale : le décret voté au CTM

Le décret créant le corps des psychologues de l'Éducation nationale a été voté au Comité technique ministériel (CTM) du 16 novembre 2016. Une première étape réglementaire est passée. Ce décret va maintenant être soumis au Conseil supérieur de la Fonction publique (CTFP) puis au Conseil d'Etat. Sa promulgation officielle est prévue pour janvier.

+ intégralité de l'article sur le site

<http://www.snuipp.fr/Psychologues-de-l-Education,14465>



Formation spécialisée : des questions subsistent

Le Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) devrait dès la rentrée prochaine remplacer le CAPA-SH. Si ses objectifs déclarés sont d'uniformiser la formation spécialisée des 1er et 2nd degré, une mise en conformité de cette formation avec la loi de 2005 et la loi de refondation de 2013, d'importantes questions restent en suspens.

+ intégralité de l'article sur le site

<http://www.snuipp.fr/Formation-specialisee-des>



Suède : l'école à la corbeille

L'introduction en bourse d'une entreprise suédoise qui gère des établissements scolaire suscite la polémique.

Après avoir provoqué ces dernières années une chute du pays dans les évaluations PISA, la réforme du système scolaire engagée en 1992 connaît de surprenants prolongements sur les... marchés financiers.

+ intégralité de l'article sur le site

<http://www.snuipp.fr/Suede-l-ecole-a-la-corbeille>



Les salaires des femmes toujours à la traîne

D'après une étude du centre de ressources statistiques de l'Union européenne Eurostat, les femmes gagnent en France en moyenne 15% de moins que les hommes.

Une discrimination salariale qui a suscité une mobilisation originale : le 7 novembre dernier, les Françaises étaient appelées par le site féministe *Les glorieuses* à quitter le travail à partir de 16h34. Il s'agissait de montrer symboliquement qu'à partir de cette date et jusqu'au 31 décembre, elles travailleraient « à l'œil ».



Stage début de carrière



Pour la 2ème année consécutive, le SNUipp-FSU24 a organisé dans ses locaux un stage de formation syndicale le jeudi 10 novembre « Enseigner et s'informer en début de carrière ». Une dizaine de collègues a participé à ce stage. Ce stage ouvert à tous de T1 à T5 (syndiqués ou non), a été l'occasion de débattre, de réfléchir tous ensemble sur le métier. Durant cette journée les collègues ont aussi pu échanger avec des associations partenaires de l'école : l'OCCE et l'AGEEM. Cela a été aussi l'occasion pour les participants d'avoir des réponses à leurs nombreuses questions concernant leur entrée dans le métier.

Différents points ont donc été abordés :

- Présentation du SNUipp-FSU
- Débat:
 - *Les attentes des collègues débutants
 - *Échanges et réflexions sur les questions tant pédagogiques que revendicatives concernant l'entrée dans le métier (première inspection, formation continue,,)
- Le paritarisme: qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ?
 - *Qu'est-ce qu'une CAPD, un CTSD
 - *Les représentants du personnel : leur élection, leur rôle
- Interventions de partenaires pédagogiques :
 - *OCCE
 - *AGEEM
 - *USEP
- Questions administratives:
 - *La première inspection
 - *La notation et sa prise en compte dans les barèmes
- Mutations,,,
- Le mouvement départemental:
 - *Comment ça marche ?
 - *Les différents types de postes.
 - *Questions diverses, temps d'échange

L'entrée dans le métier s'accompagne de nombreuses questions : affectations, postes, mutation, rôle du syndicat dans les instances paritaires,... Notre rôle a été de répondre au mieux, dans une ambiance conviviale, aux interrogations légitimes de nos jeunes collègues concernant leur entrée dans le métier.

Sabine Loubiat Fouchier

Nous y étions :

Agenda

Nous y serons :

Lundi 14 novembre

- CDEN bilan carte scolaire

15 et 16 novembre

- Conseil national

Vendredi 9 décembre

- Groupe de travail académique



SNUipp - FSU
Dordogne

Mardi 13 décembre

CHSCT

Du 17 au 3 janvier

- Comme vous, en vacances^^

Lundi 9 janvier

- CDAS

Mardi 31 janvier

- CAPD (Permutations et LAD)

Programmation des RIS

Les dates de ces réunions d'informations syndicales peuvent varier en fonction de contraintes de dernière minute. Chaque collègue a droit à 9 heures d'information syndicale par année scolaire. Cela correspond chez nous à 3 RIS dans l'année. Déduction possible des heures de présence aux RIS, des 18h d'animations pédagogiques (que la RIS et l'animation aient lieu en même temps OU non) et/ou des 6h de la journée de solidarité. Les enseignants intéressés par une RIS doivent informer leur IEN au moins une semaine avant la réunion syndicale. Les modèles de lettres pour participer à une RIS sont sur notre site à l'adresse suivante

📍 <http://24.snuipp.fr/spip.php?article1404>

Une Ris départementale est prévue pour le mois de mars ou avril sur le thème des relations avec les parents.

A retenir

Voici une liste non exhaustive des opérations administratives traitées par la DSDEN en CAPD ou CTD. Les dates sont données à titre indicatif ; elles peuvent varier d'une année à l'autre.

Liste d'aptitude direction

- Dépôt du dossier début novembre
- Résultats Capd (janv)

CAFIPEMF

- Dépôt du sujet de mémoire (oct)
- Dépôt dossier d'inscription (nov)

Retraite

- Dépôt du dossier fin septembre

Supplément familial de traitement

- Retour du dossier mi-octobre

Promotions

- CAPD (23 novembre 2015)
- Accès hors classe (mai-juin)

CAPASH

- Dépôt du dossier en décembre
- Résultats Capd de mars

Permutations informatisées

- Ouverture du serveur (nov)
- Résultats début mars

Intégrer le 2nd°

- Dépôt du dossier en janvier
- Résultats Capn de juin

Congés formation professionnelle

- Dépôt du dossier en février

Temps partiel

Dépôt du dossier (fin mars)
Résultats Capd (mai-juin)

Ineat-Exeat

- Dépôt du dossier (fin mai)
- Résultats Capd (mai-juin)

Mouvement

- 1ère phase (mars-avr)
- 2ème phase (avr-mai)
- 3ème phase (mai-juin)

Carte scolaire

- Début janvier (GT)
- Fin mars (CTD-CDEN)

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-PÉRIGUEUX CEDEX »

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 09 71 70 52 52 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

répondeur téléphonique, fax et courrier électronique hors permanences

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26 rue Bodin 24029 PÉRIGUEUX CEDEX ♦ Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 – Périgueux ♦ Trimestriel - le n°: 0.76 € ♦ CPPAP 0720S07419 ♦ ISSN 1241 9214